



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
L'ÎLE D'YEU

Séance du : 3 mars 2026

Numéro de la délibération : DEL/BCH/26/03/51

<p>Date Convocation 19/02/2026</p> <p>Date Affichage 19/02/2026</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 27 - présents 17 - procurations 06 - absents 04 	<p>Le 3 Mars Deux Mille Vingt Six à 19 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 17 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Rémy BONNIN, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Michel CHARUAU, Didier MARTIN, Alice MARTIN, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Yannick RIVALIN et Patrice BERNARD.</p> <p>PROCURATIONS 6 : Valérie AURIAUX, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sophie FERRY, Sandrine TARAUD, Line CHARUAU, Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Anne-Claude CABILIC, Isabelle CADOU, Brigitte GIGOU, Rémy BONNIN, Yannick RIVALIN et Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU.</p> <p>ABSENTS 4 : Jean-Marie CAMBRELENG, Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT et Jérôme GEAY</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
--	--

BUDGET CAMPING – BUDGET PRIMITIF 2026

Rapporteur : Brigitte GIGOU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants ;

Vu le projet de budget camping pour l'exercice 2026 transmis avec la convocation au Conseil ;

Considérant que le vote du budget est présenté avec la reprise des résultats anticipés N-1,

Considérant que cette proposition a été soumise à l'avis de la Commission des Finances du 12 Février 2026,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité (3 ABSTENTIONS : Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD, Line CHARUAU, 3 CONTRE : Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Dany HERBRETEAU, Michel BOURGERY et 17 POUR) :

- ♦ **VOTE** le Budget Primitif 2026 « camping » de la commune de L'Île d'Yeu avec la reprise des résultats anticipés, présenté par chapitre en section de fonctionnement et par opération en section d'investissement en dépenses et en recettes conformément aux documents ci-annexés

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La maire,

Carole CHARUAU